

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Intervention et professionnalité - FEE et FTP** **2022-2023**

Code T.TS.SO354.Intv1EETP.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 Organisation	
Crédits ECTS * 3 ECTS - Module sur 3 semestres	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand

3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres
--

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences
--

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

1. Mise au travail du portfolio
2. Approfondir une thématique professionnelle, personnelle ou de formation
3. Explorer l'écriture professionnelle et formelle.
4. Initier à l'analyse de la pratique

5 Contenu et formes d'enseignement * Contenu

- Initier et travailler le portfolio défini comme un outil d'accompagnement à visée formative
- Expérimenter l'écriture professionnelle et formelle à partir du récit professionnel élaboré dans le F1

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Discussions et débats
- Lectures d'articles et de livres
- Présentations de groupes
- Ateliers d'expression écrite

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation écrite.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un acquis.

L'évaluation se fait par acquis/non acquis du travail écrit présenté en fin de semestre.

Répétition

Modalités : L'étudiant#e qui obtient un « non acquis » à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant#e d'obtenir un acquis en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

La présence aux cours est obligatoire.

En cas d'absence, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation de l'enseignant#e, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation de l'enseignant#e. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF et les responsables du module.

9 Bibliographie

Régulièrement et progressivement, au cours de l'année, des ressources bibliographiques sont cherchées par les étudiant#e#s et transmises par les enseignant#e#s sur les thématiques abordées qui seront définies par les travaux des étudiant#e#s et les orientations des enseignant#e#s.

10 Enseignant-e-s

Anzules Dimitri
 Armbruster Elatifi Ulrike
 Beugger André
 Hofstetter Christine
 Peccoud Nicole
 Richer Jérôme
 Romagnoli Simone

Responsable de module *

Marie Anderfuhren et Ulrike Armbruster-Elatifi

Descriptif validé le *
 21 février 2022

Descriptif validé par *
 Sophie Rodari, coresponsable de filière